

Information financière relative au second semestre et à l'exercice 2025

**Croissance solide de l'EBITDAaL légèrement supérieure aux prévisions pour 2025, supportée par des performances commerciales soutenues, des synergies et des gains d'efficacité**

- **Base clients mobiles postpayés +2.5% / Base clients câble +1.8% en glissement annuel**
- **Chiffre d'affaires en baisse de -1,5 % au S2 et sur l'exercice 2025 en glissement annuel**
- **EBITDAaL en hausse de +3,4 % au S2 et de +4,0 % sur l'exercice 2025 en glissement annuel**

**Éléments opérationnels marquants du S2**

- Solide performance commerciale, associant une gestion efficace de la valeur sur nos **marques premium** et une croissance vigoureuse, tirée par les volumes, sur **hey!**
- **La base clients mobiles postpayés s'est accrue de 38k** ajouts nets sur le semestre, portant le nombre total d'abonnés à 3,6 millions, soit une hausse de 2,5 %
- Nos offres sur le câble nous ont permis d'enregistrer **5k ajouts nets sur la période**, portant le nombre d'abonnés à 1 039k (+1,8 % annuel)

	S2 2024	S2 2025	Variation
Base clients abonnements mobiles (en milliers)	3 467	3 553	2,5%
Ajouts nets (en milliers)	74	38	-49,0%
Base clients câble (en milliers)	1 021	1 039	1,8%
Ajouts nets (en milliers)	17	5	-68,7%

**Éléments financiers marquants**

- Le chiffre d'affaires s'est inscrit en baisse de 1,5 % en glissement annuel sous l'effet d'un léger recul du chiffre d'affaires des services, en partie dû au **non-renouvellement des droits sur le football belge au S2** et d'une diminution des activités à faible valeur ajoutée
- L'EBITDAaL a augmenté de 4,0 % sur l'année pleine, porté par la **réalisation des synergies** résultant de l'acquisition de VOO et par la poursuite des gains d'efficacité et des mesures d'optimisation des coûts
- Les eCapex se sont accrues de 2,1 % sur l'exercice, sous l'effet de la mise en œuvre réussie du **contrat de RAN sharing**, du **déploiement de la 5G** et de la mise à niveau du **réseau fixe gigabit national** qui a permis d'améliorer l'expérience client

**Chiffres-clés financiers du groupe Orange Belgium**

en millions d'euros	S2 2024	S2 2025	Variation	2024	2025	rapportée
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 016,1</b>	<b>1 000,6</b>	<b>-1,5%</b>	<b>1 993,7</b>	<b>1 963,4</b>	<b>-1,5%</b>
Services facturés aux clients	806,6	791,4	-1,9%	1 600,8	1 577,5	-1,5%
<b>EBITDAaL</b>	<b>291,4</b>	<b>301,3</b>	<b>3,4%</b>	<b>544,3</b>	<b>566,1</b>	<b>4,0%</b>
marge (% du chiffre d'affaires)	28,7%	30,1%	143 bp	27,3%	28,8%	153 bp
eCapex <sup>1</sup>	-187,9	-191,9	2,1%	- 368,0	- 375,9	2,1%
<b>Cash-flow opérationnel ajusté<sup>2</sup></b>	<b>103,5</b>	<b>109,5</b>	<b>5,8%</b>	<b>176,3</b>	<b>190,2</b>	<b>7,9%</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>223,2</b>	<b>276,0</b>	<b>23,7%</b>	<b>502,8</b>	<b>525,6</b>	<b>4,5%</b>
Résultat net consolidé	34,8	38,8	11,6%	17,2	41,3	139,5%
Endettement financier net	1 904,9	1 815,1	-4,7%	1 904,9	1 815,1	-4,7%
Total des emprunts	1 963,1	1 895,8	-3,4%	1 963,1	1 895,8	-3,4%

1. Les eCapex s'entendent hors frais d'acquisition de fréquences

2. Cash-flow opérationnel ajusté défini comme EBITDAaL – eCapex hors frais d'acquisition de fréquences

Xavier Pichon, Chief Executive Officer, commente :

En 2025, fidèle à l'engagement pris dans la stratégie « Lead the Future », Orange Belgium a encore franchi une étape majeure : l'intégration réussie de VOO S.A. Elle illustre notre volonté de fonctionner comme un opérateur pleinement intégré et d'offrir une meilleure expérience à nos clients et d'améliorer notre efficacité opérationnelle.

Par ailleurs, la signature d'un Protocole d'accord avec Proximus permettant un accès mutuel aux réseaux des deux opérateurs en Wallonie illustre l'approche volontariste que nous avons adoptée pour rendre accessibles nos réseaux gigabit sur l'ensemble de notre zone de couverture tout en optimisant notre investissement industriel. Sur le segment mobile, notre engagement pour un réseau d'excellence s'est trouvé une fois de plus validé par la reconnaissance par Ookla® du réseau 5G d'Orange Belgium. Cette distinction récompense notre investissement pour offrir une qualité de réseau et une expérience client incomparables.

Confiant dans nos perspectives, nous poursuivrons la mise en œuvre de notre stratégie en nous appuyant sur la synergie de nos expertises, afin de proposer des solutions technologiques innovantes, de renforcer l'inclusion numérique et de créer une valeur durable au bénéfice de nos clients et de nos parties prenantes.

Antoine Chouc, CFO, ajoute :

En dépit d'une certaine pression sur notre chiffre d'affaires, due à la concurrence sur le marché et au non-renouvellement des droits sur le football belge, nous sommes parvenus à enregistrer une croissance de l'EBITDAaL de pas moins de 4 % en glissement annuel en 2025. Cette performance s'appuie sur la montée en puissance continue des synergies générées par l'intégration de VOO, qui une fois encore dépassent nos attentes initiales, mais aussi sur une série d'initiatives de transformation qui nous ont permis de renforcer notre discipline sur les coûts.

Nous nous félicitons d'être parvenus à légèrement dépasser notre objectif d'EBITDAaL (€566 millions contre un objectif compris entre €545 millions et €565 millions), tandis que notre eCapex, à €376 millions, se situe confortablement au sein de notre fourchette cible de €365 millions à €385 millions.

Pour l'exercice 2026, nous prévoyons que les synergies et les gains d'efficience mis en œuvre actuellement nous permettront d'enregistrer une croissance d'EBITDAaL circa 3,5%. Nous prévoyons également une légère baisse de notre investissement industriel total circa €360 millions en 2026, sous l'effet de la conclusion du contrat de partage de réseaux et de la poursuite de l'expansion de notre réseau fixe.

### Dividende au titre de 2025

Le Groupe Orange Belgium veille à trouver un juste équilibre entre une politique de dividende adéquate pour ses actionnaires et le maintien d'une situation financière équilibrée et saine, tout en se laissant une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre ses investissements dans sa stratégie de convergence, dans le déploiement de son réseau et dans d'autres opportunités de croissance. Le Conseil d'administration d'Orange Belgium ne proposera pas de dividende au titre de l'exercice 2025 afin de préserver sa trésorerie pour satisfaire les exigences de fonds propres futures.

### Perspectives pour 2026

La Société table sur une croissance d'EBITDAaL circa 3,5%. Le montant total des eCapex en 2026 devrait se situer circa €360 millions.

### Nouveau calendrier financier

6 mai	Assemblée générale des actionnaires
3 juillet	Début de la période de blackout
23 juillet	Résultats financiers du S1 2026 (7h00 CET) - Communiqué de presse
23 juillet	Résultats financiers du S1 2026 (10h00 CET) - Conférence téléphonique

*Il s'agit d'un calendrier provisoire, sujet à modifications*

## Table des matières

1.	Principaux éléments marquants.....	4
1.1	<b>Éléments marquants opérationnels .....</b>	<b>4</b>
1.2	<b>Éléments marquants sur le plan réglementaire .....</b>	<b>5</b>
2.	Commentaires relatifs à la situation financière .....	6
2.1	<b>Comptes consolidés du groupe Orange Belgium.....</b>	<b>6</b>
2.2	<b>État consolidé du résultat global.....</b>	<b>6</b>
2.3	<b>Liquidité et ressources en capital .....</b>	<b>7</b>
2.4	<b>Activités d'Orange Belgium, par secteur d'activité .....</b>	<b>8</b>
2.4.1.	Belgique.....	8
2.4.2.	Luxembourg .....	8
3.	Risques financiers et gestion du risque .....	10
4.	Litiges .....	10
5.	Événements postérieurs à la clôture du second semestre 2025.....	10
6.	Rémunération des actionnaires.....	10
7.	Perspectives .....	10
8.	Calendrier financier 2026 .....	11
9.	Conférence téléphonique .....	11
10.	Actions.....	11
11.	États financiers consolidés.....	12
11.1	<b>État consolidé du résultat global.....</b>	<b>12</b>
11.2	<b>État consolidé de la situation financière .....</b>	<b>13</b>
11.3	<b>État consolidé des flux de trésorerie .....</b>	<b>14</b>
11.4	<b>État consolidé des variations des capitaux propres .....</b>	<b>15</b>
11.5	<b>Information sectorielle.....</b>	<b>16</b>
12.	Procédures des commissaires aux comptes.....	18
13.	Glossaire.....	19
14.	À propos d'Orange Belgium.....	21

# 1. Principaux éléments marquants

## 1.1 Éléments marquants opérationnels

- **En juillet, Orange Belgium a signé un accord pour la diffusion de la Premier League et de la Bundesliga via les chaînes Play Sports**  
Orange Belgium a conclu un accord avec le groupe Telenet pour la distribution des deux chaînes Play Sports, à partir de la saison 2025-2026. Les deux chaînes sont disponibles en français et en néerlandais.
- **Orange Belgium a annoncé une nouvelle Convention de Services de Gestion avec Orange SA**  
La précédente convention de partenariat stratégique (« CPS ») d'Orange Belgium avec Orange SA a expiré le 31 décembre 2024. En vertu de cette convention, Orange SA facturait à Orange Belgium une commission de gestion fixe de €5 millions en échange (1) de l'accès au programme d'approvisionnement du Groupe Orange, (2) du savoir-faire spécifique disponible au sein d'Orange SA et (3) de l'accès aux programmes d'itinérance et d'interconnexion du groupe Orange.  
Il a été envisagé de remplacer la CPS à partir de 2025 par une nouvelle convention de services de gestion (« CSG »), couvrant des activités plus orientées vers les services de gestion, passant ainsi à une structure qui comprend une charge croisée de frais de gestion, déterminée comme un ratio (basé sur les coûts d'Orange SA), multiplié par le chiffre d'affaires externe annuel d'Orange Belgium, hors taxes. Cette approche est appliquée par Orange SA envers les autres membres du groupe Orange SA.  
Le Conseil d'administration a chargé un comité d'administrateurs indépendants, dans le cadre de l'article 7:97 du Code des sociétés et associations, avec l'assistance d'un expert indépendant, d'évaluer le caractère de pleine concurrence (« arm's length ») de la nouvelle structure de frais de gestion. L'expert indépendant a effectué, par délégation, une analyse du prix de transfert sur la base des lignes directrices applicables. Cette méthodologie a été considérée comme la meilleure approximation disponible compte tenu des réglementations, lignes directrices et pratiques étendues et détaillées disponibles pour évaluer les relations intragroupes. En outre, pour une durée de trois ans, le total des frais de service facturés par Orange SA à Orange Belgium ne dépassera pas €15,4 millions par an.
- **Orange Belgium et Proximus ont signé un protocole d'accord (MoU) pour étendre le déploiement de la fibre et l'accès aux réseaux gigabit en Wallonie**  
Ce protocole d'accord concrétise la volonté commune des opérateurs d'unir leurs forces pour étendre le déploiement de la fibre et l'accès aux réseaux gigabit dans les zones wallonnes moins densément peuplées. La collaboration permettra aussi à un plus grand nombre d'utilisateurs de profiter des avantages et de la vitesse des réseaux gigabit existants, tout en limitant les travaux de construction.  
Dans les zones à densité moyenne, Proximus, via sa coentreprise Unifiber détenue conjointement avec Eurofiber, continuera le déploiement de la fibre de bout en bout (FTTH) auprès de 600 000 foyers et entreprises et accueillera progressivement des clients d'Orange Belgium.  
Dans les zones à plus faible densité Orange Belgium et Proximus uniront leurs forces pour rendre la fibre (FTTH) accessible à quelque 200 000 foyers et entreprises. Les volumes seront répartis de manière équitable en privilégiant les modes de déploiement les plus efficaces sur le plan financier. Proximus bénéficiera d'un accès au réseau fibre d'Orange Belgium, et inversement, Orange Belgium bénéficiera d'un accès aux réseaux fibre de Proximus. La collaboration envisagée permettra ainsi de couvrir environ 70 % des habitations wallonnes avec un réseau FTTH (Fiber-to-the-Home). Dans les zones les moins peuplées, Proximus proposera ses services à environ 600 000 foyers via le réseau Hybrid Fiber Coax (HFC) d'Orange Belgium, ce qui lui permettra d'étendre sa couverture gigabit à toute la Wallonie.
- **En août, Orange Belgium a informé ses clients d'une cyberattaque**  
Fin juillet, Orange Belgium a détecté une cyberattaque sur l'un de ses systèmes informatiques, ayant permis l'accès non autorisé à certaines données de 850 000 de ses comptes clients. Aucune donnée critique n'a été compromise : aucun mot de passe, adresse e-mail, ni coordonnées bancaires ou financières ne sont concernés. Cependant, le pirate a accédé à l'un de nos systèmes informatiques qui contient les données suivantes : nom, prénom, numéro de téléphone, numéro de carte SIM, code PUK, plan tarifaire.
- **En octobre, Orange Belgium a finalisé la dernière étape de l'acquisition de VOO : VOO S.A. est désormais pleinement intégrée au groupe Orange Belgium ; la marque et les offres VOO restent inchangées pour les clients**  
Orange Belgium a annoncé la finalisation réussie de la dernière phase de son intégration stratégique de VOO S.A. Suite à l'approbation unanime des actionnaires réunis en Assemblée générale extraordinaire, VOO S.A. a été dissoute, achevant ainsi un processus qui avait débuté avec l'acquisition en juin 2023 et l'intégration ultérieure de son personnel et de ses actifs dans Orange Belgium.
- **Annnonce publique conformément à l'article 7:97, § 4/1 du Code des sociétés et des associations (« CSA ») concernant la conclusion d'une Convention de Gage et d'une Lettre de Consentement et Mainlevée avec Enodia**  
Après l'acquisition de VOO par Orange Belgium, VOO a accordé à Enodia un mandat selon lequel Enodia est autorisée à constituer un gage de premier rang sur le fonds de commerce de VOO, à titre de sûreté de toutes sommes qui seraient dues par VOO à Enodia en vertu de la Convention de Services, à concurrence d'un montant maximal de €250 000 000 (le « Mandat »).  
Dans le cadre de la scission de VOO, il a été proposé que tous les droits et obligations de VOO soient cédés de VOO à Orange Belgium et que le Mandat soit résilié et remplacé par une convention de gage portant sur les créances commerciales et les comptes bancaires d'Orange Belgium au bénéfice d'Enodia.

- **En novembre, Ookla® a reconnu Orange Belgium comme l'opérateur belge offrant le meilleur réseau mobile 5G sur le marché**

Sur la base des données du premier semestre 2025, Orange Belgium a été reconnu par Ookla® comme l'opérateur belge offrant le meilleur réseau mobile 5G sur le marché. Ces résultats ont permis à Orange Belgium de décrocher le prix Ookla® Speedtest Award™ du meilleur réseau 5G, pour lequel l'entreprise a obtenu un score de connectivité Speedtest de 69,60. Ce score reflète l'expérience globale des utilisateurs mobiles, combinant parfaitement des indicateurs de performance tels que la vitesse de téléchargement et de chargement, l'expérience web et la qualité du streaming vidéo.

## **1.2 Éléments marquants sur le plan réglementaire**

Aucun élément nouveau n'est intervenu depuis le communiqué de presse du premier semestre 2025.

## 2. Commentaires relatifs à la situation financière

### 2.1 Comptes consolidés du groupe Orange Belgium

Groupe Orange Belgium : compte de résultats consolidé

en millions d'euros	S2 2024	S2 2025	Variation	2024	2025	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	1 016,1	1 000,6	-1,5%	1 993,8	1 963,4	-1,5%
Belgique	986,2	969,4	-1,7%	1 933,6	1 901,3	-1,7%
Luxembourg	39,4	40,9	3,9%	77,1	78,4	1,7%
Élimination intra-groupe	-9,5	-9,7	2,3%	-16,9	-16,4	-3,4%
<b>EBITDAaL</b>	291,4	301,3	3,4%	544,3	566,1	4,0%
Belgique	283,0	293,0	3,5%	528,8	549,5	3,9%
Luxembourg	8,4	8,3	-0,5%	15,5	16,6	6,7%
marge (% du chiffre d'affaires)	28,7%	30,1%	143 bp	27,3%	28,8%	153 bp

### 2.2 État consolidé du résultat global

Groupe Orange Belgium : chiffre d'affaires consolidé

en millions d'euros	S2 2024	S2 2025	Variation	2024	2025	Variation
Convergence	308,3	322,4	4,5%	611,1	634,3	3,8%
Mobile seul	299,4	276,9	-7,5%	602,9	562,5	-6,7%
Fixe seul	170,5	164,8	-3,4%	336,0	330,6	-1,6%
Services informatiques & Intégration	28,3	27,4	-3,4%	50,9	50,1	-1,5%
Services facturés aux clients	806,6	791,4	-1,9%	1 600,8	1 577,5	-1,5%
Vente d'équipements	115,7	120,7	4,3%	197,6	214,4	8,5%
Services aux opérateurs	78,4	79,9	1,8%	164,4	158,7	-3,5%
Autres revenus	15,3	8,6	-43,9%	30,9	12,7	-58,8%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 016,1</b>	<b>1 000,6</b>	<b>-1,5%</b>	<b>1 993,8</b>	<b>1 963,4</b>	<b>-1,5%</b>

### Charges opérationnelles

en millions d'euros	S2 2024	S2 2025	Variation	2024	2025	Variation
Coûts directs	-343,7	-343,3	-0,1%	-660,4	-635,6	-3,8%
Charges de personnel	-128,4	-132,2	2,9%	-251,5	-257,7	2,5%
Coûts indirects y compris le droit d'utilisation d'actifs	-249,7	-221,1	-11,5%	-531,8	-498,6	-6,2%
dont dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-30,2	-29,2		-61,2	-58,3	
	<b>-721,8</b>	<b>-696,6</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-1 443,6</b>	<b>-1 391,9</b>	<b>-3,6%</b>

Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net

en millions d'euros	S2 2024	S2 2025	2024	2025
<b>EBITDAaL</b>	<b>291,4</b>	<b>301,3</b>	<b>544,3</b>	<b>566,1</b>
Marge (% du chiffre d'affaires)	28,7%	30,1%	27,3%	28,8%
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,2	0,2	0,4	0,1
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,6	2,1	-0,8	1,9
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-207,8	-215,2	-411,5	-418,4
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-7,5	-14,1	-19,4	-18,8
Coûts de financement de contrat de location	3,0	2,7	5,8	5,4
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>78,8</b>	<b>77,1</b>	<b>118,8</b>	<b>136,3</b>
Résultat financier	-57,3	-47,2	-114,6	-97,0
<b>Résultat courant avant impôts (PBT)</b>	<b>21,5</b>	<b>30,0</b>	<b>4,3</b>	<b>39,4</b>
Impôts	13,3	8,9	12,9	1,9
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>34,8</b>	<b>38,8</b>	<b>17,2</b>	<b>41,3</b>

## 2.3 Liquidité et ressources en capital

Les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour analyser ses flux de trésorerie sont le cash-flow opérationnel ajusté et le cash-flow organique. Le cash-flow opérationnel ajusté se définit comme l'EBITDAaL après déduction des eCapex.

Le cash-flow organique mesure le flux net de trésorerie généré par l'activité, diminué des eCapex et des remboursements des dettes locatives, et majoré du produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, après ajustement pour tenir compte des paiements relatifs à l'acquisition de licences de télécommunication.

Le cash-flow organique des activités télécoms correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés).

### Cash flow opérationnel ajusté

en millions d'euros	S2 2024	S2 2025	2024	2025
<b>EBITDAaL</b>	<b>291,4</b>	<b>301,3</b>	<b>544,3</b>	<b>586,1</b>
eCAPEX <sup>1</sup>	-187,9	-191,9	- 368,0	- 375,9
<b>Cash-flow opérationnel ajusté<sup>2</sup></b>	<b>103,5</b>	<b>109,5</b>	<b>176,3</b>	<b>190,2</b>

1. Les eCapex s'entendent hors frais d'acquisition de fréquences
2. Cash-flow opérationnel ajusté défini comme EBITDAaL – eCapex hors frais d'acquisition de fréquences

### Rapprochement du cash-flow organique

en millions d'euros	S2 2024	S2 2025	2024	2025
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>34,8</b>	<b>38,8</b>	<b>17,2</b>	<b>41,3</b>
Éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie	294,3	277,5	619,6	581,6
Variation du besoin en fonds de roulement	-23,6	10,7	- 8,9	11,8
Autres décaissements nets	-66,0	- 51,1	- 125,0	- 109,1
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>239,5</b>	<b>276,0</b>	<b>502,8</b>	<b>525,6</b>
eCapex, frais d'acquisition de fréquences exclus	-187,9	-191,9	- 368,0	- 375,9
Paiements anticipés sur les subventions d'investissement	24,2	- 3,8	- 8,5	0,5
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	-44,1	12,5	- 27,5	- 4,8
Remboursements des dettes locatives	-28,2	- 26,9	- 57,0	- 54,7
<b>Cash-flow organique</b>	<b>3,5</b>	<b>66,1</b>	<b>41,8</b>	<b>90,8</b>
Élimination des licences de télécommunication payées	0,1	- 0,1	10,1	10,3
<b>Cash-flow organique des activités télécom</b>	<b>3,6</b>	<b>66,3</b>	<b>51,9</b>	<b>101,5</b>

### Endettement net

en millions d'euros, fin de période	31.12.2024	31.12.2025
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités</b>		
Disponibilités	- 58,2	- 80,6
Quasi-disponibilités	0,0	0,0
	<b>- 58,2</b>	<b>- 80,6</b>
<b>Passif financiers</b>		
Emprunts inter-sociétés à court terme	54,7	186,7
Emprunts bancaires à court terme	21,4	18,3
Put option Nethys SA	0,0	0,0
Emprunts bancaires à long terme	40,3	22,7
Emprunts inter-sociétés à long terme	1 846,7	1 668,0
	<b>1 963,1</b>	<b>1 895,8</b>
Dette nette (Emprunts et dettes assimilées - Disponibilités et quasi-disponibilités)	1 904,9	1 815,1

## 2.4 Activités d'Orange Belgium, par secteur d'activité

Le détail des activités du Groupe Orange Belgium se présente comme suit :

### 2.4.1. Belgique

#### Services sur les réseaux câblés

Belgique : données opérationnelles relatives aux services sur les réseaux câblés (en milliers, sauf indication contraire)

	S2 2024	S2 2025	Variation		S2 2024	S2 2025
<b>Base clients câble</b>				<b>Ajouts nets</b>		
Base clients câble B2C	939	948	1,0%	Base clients câble B2C	13	3
Base clients câble B2B	82	91	11,4%	Base clients câble B2B	4	2
	<b>1 021</b>	<b>1 039</b>	<b>1,8%</b>		<b>17</b>	<b>5</b>

#### Services mobiles

Belgique : données opérationnelles relatives aux services sur les réseaux mobile (en milliers, sauf indication contraire)

	S2 2024	S2 2025	Variation		S2 2024	H2 2025
<b>Clients mobiles</b>				<b>Ajouts nets</b>		
Forfaits	3 467	3 553	2,5%	Forfaits	74	38
Prépayés	275	235	-14,4%	Prépayés	-34	-16
M2M	3 869	4 623	19,5%	M2M	482	367
	<b>7 610</b>	<b>8 411</b>	<b>10,5%</b>		<b>522</b>	<b>389</b>

#### Analyse financière

Belgique : principales données financières

en millions d'euros	S2 2024	S2 2025	Variation	2024	2025	Variation
Convergence	308,3	322,4	4,5%	611,1	634,3	3,8%
Mobile seul	278,8	256,3	-8,1%	562,6	521,2	-7,4%
Fixe seul	165,7	159,1	-4,0%	326,8	319,8	-2,1%
Services informatiques & Intégration	28,4	27,3	-3,8%	50,8	50,0	-1,5%
Services facturés aux clients	781,2	765,1	-2,1%	1 551,3	1 525,3	-1,7%
Vente d'équipements	107,8	113,1	4,9%	183,3	200,9	9,6%
Vente en gros	74,2	75,0	1,0%	155,1	149,9	-3,3%
Autres revenus	23,0	16,2	-29,5%	43,9	25,2	-42,7%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>986,2</b>	<b>969,4</b>	<b>-1,7%</b>	<b>1 933,6</b>	<b>1 901,3</b>	<b>-1,7%</b>
<b>EBITDAaL</b>	<b>283,0</b>	<b>293,0</b>	<b>3,5%</b>	<b>528,8</b>	<b>549,5</b>	<b>3,9%</b>
Marge (% du chiffre d'affaires)	28,7%	30,2%	152 bp	27,3%	28,9%	155 bp

### 2.4.2. Luxembourg

#### Analyse opérationnelle

Luxembourg : données opérationnelles relatives aux services mobiles (en milliers)

	S2 2024	S2 2025
<b>Clients mobiles</b>	<b>258</b>	<b>248</b>

## Analyse financière

Luxembourg : principales données financières

en millions d'euros	S2 2024	S2 2025	Variation	2024	2025	Variation
Mobile seul	20,6	20,6	0,1%	40,3	41,3	2,6%
Fixe seul	4,8	5,7	16,8%	9,1	10,7	17,7%
Services informatiques & Intégration	-0,1	0,1		0,1	0,1	-6,1%
Services facturés aux clients	25,4	26,4	3,8%	49,5	52,2	5,4%
Vente d'équipements	8,0	7,7	-4,0%	14,3	13,5	-5,5%
Services aux opérateurs	6,0	6,9	14,8%	13,3	12,7	-4,0%
Autres revenus	0,0	0,0		0,0	0,0	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>39,4</b>	<b>40,9</b>	<b>3,9%</b>	<b>77,1</b>	<b>78,4</b>	<b>1,7%</b>
<b>EBITDAaL</b>	<b>8,4</b>	<b>8,3</b>	<b>-0,5%</b>	<b>15,5</b>	<b>16,6</b>	<b>6,7%</b>
Marge (% du chiffre d'affaires)	21,3%	20,4%	-90 bp	20,1%	21,1%	98 bp

### 3. Risques financiers et gestion du risque

Aucun changement n'est intervenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel 2024.

### 4. Litiges

#### ▪ Mâts

Certaines communes et provinces perçoivent, depuis 1997, une taxe annuelle sur les pylônes, mâts ou antennes situés sur leur territoire. Orange Belgium continue de déposer des réclamations à l'encontre des avis d'imposition relatif à ces taxes. Ces taxes sont actuellement contestées devant les tribunaux civils (tribunaux de première instance - chambre fiscale et cours d'appel).

Le 6 juin 2024, le Gouvernement wallon et les opérateurs mobiles Proximus, Telenet, Orange Belgium et Insky ont signé un accord concernant la taxe sur les pylônes en Région wallonne pour la période 2023-2026, renouvelable pour 2027 sous réserve de l'accord de toutes les parties.

Les opérateurs s'engagent à verser, en tant que secteur, €2,5 millions pour l'année 2023 et €6 millions par an pour les années 2024, 2025 et 2026 à la Région wallonne.

Les taxes locales, que les communes et les provinces pourraient imposer durant ces années, sont déductibles de ces montants, jusqu'à certains plafonds annuels.

La clé de répartition, permettant de déterminer la part de ces montants annuels à supporter par chaque opérateur, est définie chaque année par les opérateurs mobiles sur la base d'un accord mutuel en fonction du nombre de pylônes et de mâts possédés par chaque opérateur et de la présence de chaque opérateur sur les sites situés sur le territoire wallon. Pour 2023, la clé de répartition pour Orange Belgium était de 37,24% et pour 2024 de 34,74%.

Entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2026, Orange Belgium investira également un montant supplémentaire de €15 millions dans l'infrastructure de télécommunication en Région wallonne.

Il est dès lors convenu de ne pas établir de taxes régionales wallonnes sur les infrastructures de télécommunication durant la période 2023-2026 ce qui découragera probablement les communes et les provinces de le faire sur cette même période.

En août 2025, un montant de €1 334 000 a été payé par Orange Belgium à la Région wallonne pour les années 2023 et 2024.

#### ▪ Accès au réseau câblé de Coditel Brabant (Telenet)

Suite au paiement par Orange Belgium de la provision relative aux coûts de set-up, Coditel Brabant (Telenet) a été en défaut de fournir l'accès à son réseau câblé dans le délai réglementaire de 6 mois. Ce défaut combiné au manque d'avancement sur le développement d'un service de gros effectif a poussé Orange Belgium à lancer une action judiciaire fin décembre 2016 à l'encontre de Coditel/Telenet pour manquement à ses obligations réglementaires. En raison d'une combinaison de plusieurs éléments (COVID, décisions judiciaires intermédiaires, évaluation d'experts), l'affaire a pris un retard considérable. Elle devrait être close au premier semestre 2026.

### 5. Événements postérieurs à la clôture du second semestre 2025

Sur la base des données collectées par Ookla® au cours des deuxième et troisième trimestres 2025, Orange Belgium a été désigné comme le réseau 5G le plus rapide de Belgique, avec un Speed Score™ de 48,66 obtenu à partir des performances réelles des réseaux.

Antoine Chouc, Chief Financial Officer (CFO) du Groupe, quittera ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 pour devenir Chief Financial & Strategy Officer d'Orange France. Jusqu'à cette date, il continuera de s'acquitter de ses fonctions et travaillera en étroite collaboration avec les équipes pour assurer une transition harmonieuse et efficace.

### 6. Rémunération des actionnaires

Le Groupe Orange Belgium veille à maintenir le juste équilibre entre une politique de dividende adéquate pour ses actionnaires, le maintien d'une situation financière saine et d'une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre ses investissements dans sa stratégie de convergence, le déploiement de son réseau et d'autres opportunités de croissance. Dans ce contexte, afin de préserver sa trésorerie pour satisfaire les exigences de fonds propres futures, le conseil d'administration d'Orange Belgium ne proposera pas de dividende au titre de l'exercice 2025.

### 7. Perspectives

La Société table sur une croissance d'EBITDAaL circa 3,5%. Le montant total des eCapex en 2026 devrait se situer circa €360 millions.

## 8. Calendrier financier 2026

6 mai	Assemblée générale des actionnaires
3 juillet	Début de la période de blackout
23 juillet	Résultats financiers du S1 2026 (7h00 CET) - Communiqué de presse
23 juillet	Résultats financiers du S1 2026 (10h00 CET) - Conférence téléphonique

*Il s'agit d'un calendrier provisoire, sujet à modifications*

## 9. Conférence téléphonique

Date : 6 février 2026  
Heure : 10h00 (CET), 09h00 (UK), 04h00 (US/NY)  
Conférence téléphonique : [Orange Belgium : résultats de l'exercice 2025](https://corporate.orange.be/en/financial-information/résultats-financiers)  
<https://corporate.orange.be/en/financial-information/résultats-financiers>  
Veillez à vous connecter 10 minutes avant le début de la conférence téléphonique.

## 10. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur NYSE Euronext Bruxelles.

	S2 2024	S2 2025
<b>Transactions</b>		
Cours de clôture moyen (en euros)	14,7	18,6
Volume quotidien moyen	3 963	3 384
Valeur quotidienne moyenne (en millions d'euros)	0,1	0,1
<b>Actions et capitalisation</b>		
Nombre total d'actions (en millions)	67,4	67,41
Cours de clôture (en euros)	14,8	19,3
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	1 000,4	1 301,1

# 11. États financiers consolidés

## 11.1 État consolidé du résultat global

en millions d'euros	31.12.2024	31.12.2025
<b>Services facturés aux clients</b>	<b>1 600,8</b>	<b>1 577,5</b>
Convergence	611,1	634,3
Mobile seul	602,9	562,5
Fixe seul	336,0	330,6
Services informatiques & Intégration	50,9	50,1
Vente d'équipements	197,6	214,4
Vente en gros	164,4	158,7
Autres revenus (*)	30,9	12,7
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 993,7</b>	<b>1 963,4</b>
Achat de matériel	- 234,0	- 226,5
Autres coûts directs	- 414,8	- 403,4
Pertes de valeur sur les créances clients et des autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats (**)	- 11,6	- 5,6
<b>Coûts directs</b>	<b>- 660,4</b>	<b>- 635,6</b>
<b>Coûts de personnel</b>	<b>- 251,5</b>	<b>- 257,7</b>
Dépenses commerciales	- 57,2	- 53,5
Autres dépenses IT et réseau	- 201,0	- 196,4
Frais immobiliers	- 24,2	- 25,8
Frais généraux	- 147,9	- 139,1
Autres produits indirects	35,7	37,8
Autres coûts indirects	- 76,0	- 64,9
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	- 61,2	- 56,6
<b>Coûts indirects</b>	<b>- 531,8</b>	<b>- 498,6</b>
Autres frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	- 19,4	- 18,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	- 411,5	- 418,4
Pertes de valeur des immobilisations corporelles	- 0,8	1,9
Quote-part dans le profit (la perte) des sociétés associées	0,4	0,1
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>118,9</b>	<b>136,3</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 114,6</b>	<b>- 97,0</b>
Charges financières	- 114,6	- 97,0
<b>Résultat courant avant impôts (PBT)</b>	<b>4,3</b>	<b>39,4</b>
Impôts	12,9	1,9
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>17,2</b>	<b>41,3</b>
<b>Résultat net consolidé part du Groupe</b>	<b>22,2</b>	<b>41,3</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>- 5,0</b>	<b>0,0</b>
<b>État du Résultat Global Consolidé</b>		
Résultat des activités poursuivies et de la période	17,2	41,3
Autres éléments du résultat global (couverture de flux de trésorerie net de taxes)	- 4,6	8,7
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>	<b>12,6</b>	<b>50,0</b>
<b>Part du groupe dans le résultat global consolidé de la période</b>	<b>16,6</b>	<b>50,0</b>
<b>Partie du résultat global total attribuable aux participations minoritaires</b>	<b>- 4,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Résultat de base par action (en EUR)</b>	<b>0,33</b>	<b>0,61</b>
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires (hors actions propres)	67 412 205	67 412 205
<b>Résultat dilué par action (en EUR)</b>	<b>- 0,20</b>	<b>0,61</b>
Nombre moyen pondéré dilué des actions ordinaires (hors actions propres)	67 412 205	67 412 205

## 11.2 État consolidé de la situation financière

en millions d'euros	31.12.2024	31.12.2025
<b>ACTIF</b>		
Ecarts d'acquisition	751,2	751,2
Autres immobilisations incorporelles	861,9	813,3
Immobilisations corporelles	1 803,9	1 812,4
Droits d'utilisation des actifs loués	172,4	182,7
Titres mis en équivalence	7,0	7,2
Actifs financiers non courants	1,7	2,0
Autres actifs non courants	2,4	6,1
Actifs d'impôts différés	7,5	7,4
<b>Total actifs non courants</b>	<b>3 608,0</b>	<b>3 582,1</b>
Stocks	34,8	38,3
Créances clients	220,8	245,0
Autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients	117,9	127,5
Actifs financiers courants	2,1	2,0
Actifs dérivés courants	0,2	0,5
Autres actifs courants	5,7	11,3
Impôts et taxes d'exploitation actifs	0,6	0,0
Actifs d'impôt exigible	9,2	5,0
Charges constatées d'avance	18,8	11,2
Disponibilités et quasi-disponibilités	58,2	80,6
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>468,3</b>	<b>521,4</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 076,3</b>	<b>4 103,5</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital social	148,1	148,1
Apport en capital supplémentaire	136,8	136,8
Réserve légale	14,8	14,8
Réserves (hors réserve légale)	659,5	708,8
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>959,2</b>	<b>1 008,5</b>
Passifs financiers non courants	1 887,0	1 690,7
Passifs locatifs non courants	150,4	162,7
Passifs dérivés non courants	16,9	11,1
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	138,7	131,0
Avantages du personnel non courants	3,2	1,9
Provisions pour démantèlement non courantes	54,2	55,1
Autres passifs non courants	38,9	33,5
Impôts différés passifs	55,1	51,5
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>2 344,4</b>	<b>2 137,6</b>
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	59,5	67,2
Dettes fournisseurs	286,1	335,7
Passifs financiers courants	76,1	205,0
Passifs locatifs courants	29,7	29,5
Passifs dérivés courants	0,2	0,5
Avantages du personnel courants	63,2	65,4
Provisions pour démantèlement courantes	5,6	4,1
Provisions pour restructuration courantes	5,9	7,9
Autres passifs courants	11,0	8,6
Impôts et taxes d'exploitation passifs	151,2	146,2
Impôt sur les sociétés	17,9	16,0
Passif lié aux contrats conclus avec des clients	65,6	70,5
Produits constatés d'avance	0,7	0,8
<b>Total des passifs courants</b>	<b>772,7</b>	<b>957,4</b>
<b>Total du passif</b>	<b>4 076,3</b>	<b>4 103,5</b>

### 11.3 État consolidé des flux de trésorerie

en millions d'euros	31.12.2024	31.12.2025
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>17,2</b>	<b>41,3</b>
<b>Ajustements pour réconcilier le bénéfice net (perte) avec la trésorerie générée par les opérations</b>		
Impôts et taxes d'exploitation	32,8	13,9
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	411,5	418,4
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	61,2	58,3
Perte de valeur des actifs non courants	0,8	- 1,9
Résultat de cession	- 1,1	- 2,3
Dotations (reprises) des provisions	0,5	- 5,3
Résultat des entités mises en équivalence	- 0,4	- 0,1
Impôt sur les sociétés	- 12,9	- 1,9
Résultat financier	114,6	97,0
Écarts de change nets et instruments dérivés opérationnels	0,7	- 0,4
Rémunération en actions	0,2	0,2
Pertes de valeur sur les créances clients et autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats	11,6	5,6
	<b>619,6</b>	<b>581,6</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		
Diminution (augmentation) des stocks bruts	4,1	- 1,5
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	- 15,1	- 29,1
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	1,7	48,0
Variations des autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients	- 17,5	- 9,7
Variations du passif lié aux contrats conclus avec des clients	- 2,0	4,9
Variations des autres éléments d'actif et de passif	19,8	- 0,8
	<b>- 8,9</b>	<b>11,8</b>
<b>Autres décaissements nets</b>		
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	- 14,8	- 18,3
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	- 106,0	- 89,3
Impôt sur les sociétés décaissé	- 4,2	- 1,5
	<b>- 125,0</b>	<b>- 109,1</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>502,8</b>	<b>525,6</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
<b>Acquisitions (cessions) d'immobilisations incorporelles et corporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 368,5	- 376,4
Paiements anticipés sur les subventions d'investissement	- 8,5	0,5
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	- 27,5	- 4,8
Investissements dans les sociétés contrôlées et entreprises acquises, nets de la trésorerie acquise	0,0	0,0
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,5	0,5
Diminution (augmentation) des placements et autres actifs financiers	- 2,1	0,2
<b>Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement</b>	<b>- 406,1</b>	<b>- 380,0</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Emissions d'emprunts non courants	3,4	6,0
Remboursements d'emprunts non courants	- 45,0	- 88,1
Remboursement des dettes locatives	- 57,0	- 54,7
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	12,5	13,6
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 86,1</b>	<b>- 123,3</b>
<b>Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités</b>	<b>10,5</b>	<b>22,4</b>
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture</b>		
dont disponibilités des activités poursuivies	47,7	58,2
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	10,5	22,4
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture</b>	<b>58,2</b>	<b>80,6</b>
dont disponibilités des activités poursuivies	58,2	80,6
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	0,0	0,0
<b>Cash-flow organique (*)</b>	<b>41,8</b>	<b>90,8</b>
<b>Cash-flow organique des activités télécom (**)</b>	<b>51,9</b>	<b>101,5</b>

\* Le cash-flow organique correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité, après déduction des capex/eCapex et après remboursement des dettes locatives, majoré des produits de la cession d'immobilisations corporelles, après ajustement pour tenir compte des paiements relatifs à l'acquisition de licences de télécommunication.

\*\* Le cash-flow organique des activités télécoms correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés).

#### 11.4 État consolidé des variations des capitaux propres

en millions d'euros	Capital social	Apport en capital	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>148,1</b>	<b>136,8</b>	<b>14,8</b>	<b>659,5</b>	<b>959,3</b>
Résultat net de la période				41,8	41,8
Autres éléments du résultat global retraité				8,7	8,7
<b>Résultat net de la période</b>				<b>50,5</b>	<b>50,5</b>
<b>Autres</b>				- 1,5	-1,5
Plan de rémunération en actions				0,2	0,2
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>148,1</b>	<b>136,8</b>	<b>14,8</b>	<b>708,8</b>	<b>1 008,5</b>

  

en millions d'euros	Capital social	Apport en capital	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>131,7</b>	<b>0,0</b>	<b>13,2</b>	<b>519,6</b>	<b>664,5</b>
Résultat net de la période				17,2	17,2
Autres éléments du résultat global retraité				- 4,6	-4,6
<b>Résultat net de la période</b>				<b>12,6</b>	<b>12,6</b>
<b>Autres</b>			1,6	- 1,5	0,1
Plan de rémunération en actions				0,2	0,2
Augmentation de capital		136,8		128,6	281,8
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>148,1</b>	<b>136,8</b>	<b>14,8</b>	<b>659,5</b>	<b>959,2</b>

## 11.5 Information sectorielle

en millions d'euros, 31 décembre 2025				Élimination	Groupe
	Belgique	Luxembourg	interco	Belgium	Orange
<b>Services facturés aux clients</b>	<b>1 525,3</b>	<b>52,2</b>	<b>0,0</b>		<b>1 577,5</b>
Convergence	634,3	0,0	0,0		634,3
Mobile seul	521,2	41,3	0,0		562,5
Fixe seul	319,8	10,7	0,0		330,6
Services informatiques & Intégration	50,0	0,1	0,0		50,1
Vente d'équipements	200,9	13,5	0,0		214,4
Services facturés aux opérateurs	149,9	12,7	-3,9		158,7
Autres revenus	25,2	0,0	-12,4		12,7
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 901,3</b>	<b>78,4</b>	<b>-16,4</b>		<b>1 983,4</b>
<b>Coûts directs</b>	<b>-619,1</b>	<b>-32,8</b>	<b>16,3</b>		<b>-635,6</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-248,1</b>	<b>-9,6</b>	<b>0,0</b>		<b>-257,7</b>
<b>Coûts indirects, dont</b>	<b>-479,2</b>	<b>-19,5</b>	<b>0,0</b>		<b>-498,6</b>
Impôts et taxes d'exploitation	-12,2	-1,7	0,0		-13,9
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-53,6	-4,7	0,0		-58,3
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-18,8	0,0	0,0		-18,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-406,5	-11,9	0,0		-418,4
Perte de valeur des immobilisations corporelles	2,5	-0,6	0,0		1,9
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	0,0	0,0		0,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>132,3</b>	<b>4,1</b>	<b>0,0</b>		<b>136,3</b>
Résultat net financier	-96,7	-0,3	0,0		-97,0
<b>Résultat courant avant impôts (PBT)</b>	<b>35,6</b>	<b>3,8</b>	<b>0,0</b>		<b>39,4</b>
Impôts	2,7	-0,7	0,0		1,9
<b>Résultat net</b>	<b>38,2</b>	<b>3,1</b>	<b>0,0</b>		<b>41,3</b>

en millions d'euros, 31 décembre 2024				Élimination	Groupe
	Belgique	Luxembourg	interco	Belgium	Orange
<b>Services facturés aux clients</b>	<b>1 551,3</b>	<b>49,5</b>	<b>0,0</b>		<b>1 600,8</b>
Convergence	611,1	0,0	0,0		611,1
Mobile seul	562,6	40,3	0,0		602,9
Fixe seul	326,8	9,1	0,0		336,0
Services informatiques & Intégration	50,8	0,1	0,0		50,9
Vente d'équipements	183,3	14,3	0,0		197,6
Services facturés aux opérateurs	155,1	13,3	-3,9		164,4
Autres revenus	43,9	0,0	-13,1		30,9
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 933,6</b>	<b>77,1</b>	<b>-16,9</b>		<b>1 993,7</b>
<b>Coûts directs</b>	<b>-643,4</b>	<b>-33,9</b>	<b>16,9</b>		<b>-660,4</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-242,5</b>	<b>-8,9</b>	<b>0,0</b>		<b>-251,4</b>
<b>Coûts indirects, dont</b>	<b>-513,1</b>	<b>-18,7</b>	<b>0,0</b>		<b>-531,8</b>
Impôts et taxes d'exploitation	-31,0	-1,8	0,0		-32,8
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-57,5	-3,7	0,0		-61,2
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-19,4	0,0	0,0		-19,4
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-400,1	-11,4	0,0		-411,5
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,8	0,0	0,0		-0,8
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0		0,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>114,7</b>	<b>4,2</b>	<b>0,0</b>		<b>118,9</b>
Résultat net financier	-114,1	-0,4	0,0		-114,5
<b>Résultat courant avant impôts (PBT)</b>	<b>0,5</b>	<b>3,8</b>	<b>0,0</b>		<b>4,3</b>
Impôts	12,5	0,4	0,0		12,9
<b>Résultat net</b>	<b>13,1</b>	<b>4,1</b>	<b>0,0</b>		<b>17,2</b>

en millions d'euros, 31 décembre 2025	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe
				Orange Belgium
<b>EBITDAaL</b>	<b>549,5</b>	<b>16,6</b>	<b>0,0</b>	<b>566,1</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	0,0	0,0	0,1
Perte de valeur des immobilisations corporelles	2,5	-0,6	0,0	1,9
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-406,5	-11,9	0,0	-418,4
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-18,8	0,0	0,0	-18,8
Frais d'intérêt de location	5,4	0,0	0,0	5,4
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>132,3</b>	<b>4,1</b>	<b>0,0</b>	<b>136,3</b>
Résultat financier	-96,7	-0,3	0,0	-97,0
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>35,6</b>	<b>3,8</b>	<b>0,0</b>	<b>39,4</b>
Impôts	2,7	-0,7	0,0	1,9
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>38,2</b>	<b>3,1</b>	<b>0,0</b>	<b>41,3</b>

en millions d'euros, 31 décembre 2024	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Orange
				Belgium Group
<b>EBITDAaL</b>	<b>528,8</b>	<b>15,5</b>	<b>0,0</b>	<b>544,3</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0	0,4
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,8	0,0	0,0	-0,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-400,1	-11,4	0,0	-411,5
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-19,4	0,0	0,0	-19,4
Frais d'intérêt de location	5,8	0,0	0,0	5,8
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>114,7</b>	<b>4,2</b>	<b>0,0</b>	<b>118,9</b>
Résultat financier	-114,1	-0,4	0,0	-114,5
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>0,5</b>	<b>3,8</b>	<b>0,0</b>	<b>4,3</b>
Impôts	12,5	0,4	0,0	12,9
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>13,1</b>	<b>4,1</b>	<b>0,0</b>	<b>17,2</b>

## 12. Procédures des commissaires aux comptes

Les comptes audités de l'exercice clos le 31 décembre 2025 seront publiés en mars 2026 dans le rapport annuel de Orange Belgium SA.

La société Deloitte Bedrijfsrevisoren - Réviseurs d'Entreprises, représentée par Nico Houthaève, a confirmé que les procédures d'audit, qui ont été menées à un stade largement avancé, n'ont révélé aucune anomalie significative dans les informations comptables figurant dans la communication annuelle de la Société.

## 13. Glossaire

### KPI Financiers

#### Chiffre d'affaires

<b>Chiffre d'affaires par offre</b>	Chiffre d'affaires du groupe réparti entre services convergents, services mobiles, services fixes, services d'intégration et des technologies de l'information, de gros (wholesale), vente d'équipements et autres revenus.
<b>Services facturés aux clients</b>	Agrégation des chiffres d'affaires des services convergents, services mobiles, services fixes et services d'intégration et des technologies de l'information.
<b>Services convergents</b>	Chiffre d'affaires provenant des offres convergentes B2C (hors vente d'équipements). Une offre convergente est définie comme une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe- 4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un contrat de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO : Mobile Virtual Network Operator). Le chiffre d'affaires des services convergents n'inclut pas les revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
<b>Services Mobile seul</b>	Le chiffre d'affaires issu des offres mobiles (hors offres convergentes B2C et vente d'équipements) et de la connectivité M2M, hors revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
<b>Services Fixe seul</b>	Le chiffre d'affaires des offres fixes (hors offres convergentes B2C et ventes d'équipements) incluant (i) l'accès à la large bande sur réseau fixe, (ii) l'accès à la bande étroite sur réseau fixe et (iii) l'infrastructure de données, les réseaux gérés et les appels téléphoniques entrants aux centres de relation avec la clientèle.
<b>Services d'intégration et des technologies de l'information</b>	Les revenus des services de collaboration (conseil, intégration, messagerie, gestion de projets), des services d'application (gestion de la relation client et applications d'infrastructure), des services d'hébergement, des services de cloud, des services de sécurité, des services M2M et de vidéoconférence. Cela comprend également les ventes d'équipements associées à la fourniture de ces services.
<b>Services aux opérateurs</b>	Les revenus générés par les opérateurs tiers pour (i) les services mobiles : les revenus entrants, l'itinérance des visiteurs, l'interconnexion mobile domestique (partage des réseaux et accord d'itinérance domestique) et MVNO, et pour (ii) les services « carriers » fixes.
<b>Ventes d'équipements</b>	Les revenus de toutes les ventes d'équipements mobiles et fixes, à l'exclusion (i) des ventes d'équipements associées à la fourniture de services d'intégration et des technologies de l'information, et (ii) des ventes d'équipements aux négociants et courtiers.
<b>Autres revenus</b>	Ils englobent (i) les ventes d'équipements aux courtiers et aux négociants, (ii) les revenus des services de portail et de publicité en ligne, (iii) les activités transversales et (iv) les autres revenus divers.

#### Éléments du compte de résultat

<b>Données à base comparable</b>	Des données à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le compte de résultat de la période écoulée. Les variations en données à base comparable permettent de refléter l'évolution organique de l'activité. Les données à base comparable ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
<b>EBITDAaL (EBITDA after Leases) (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019)</b>	Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur les sociétés, avant résultat financier hors intérêts sur dettes locatives, avant résultat des entités mises en équivalence, avant pertes de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, avant reprise des réserves de conversion des entités liquidées, avant effets liés aux prises de contrôle, avant dotations aux amortissements des actifs immobilisés, avant effets des principaux litiges, avant charges spécifiques de personnel, avant revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités, avant coûts des programmes de restructuration, avant coûts d'acquisition et d'intégration. L'EBITDAaL ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.

#### Etat des flux de trésorerie

<b>Cash-flow opérationnel ajusté</b>	Il s'agit de l'EBITDAaL après déduction des eCapex.
<b>Cash-flow organique</b>	Le cash-flow organique correspond au flux net de trésorerie généré par les activités d'exploitation, après déduction des capex/eCapex et après remboursement des passifs de location, majorés des produits de la vente d'immobilisations corporelles, après ajustement pour tenir compte des paiements relatifs à l'acquisition de licences de télécommunication.
<b>Cash-flow organique des activités télécom</b>	Orange S.A. utilise le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications comme mesure de la performance opérationnelle pour les activités de télécommunications dans leur ensemble. Le cash-flow organique des activités télécom correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés). Le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications n'est pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
<b>eCapex (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019)</b>	Les dépenses d'investissements économiques correspondent aux investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors actifs financés, diminués des prix de cession des actifs incorporels et corporels cédés. Les Capex ne constituent pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.

<b>Licences de télécommunication décaissées</b>	Décaissements liés aux acquisitions des licences et des spectres de fréquences.
<b>Variations du Besoin en Fond de Roulement</b>	Correspond à la variation des stocks nets, plus la variation des créances clients brutes, plus la variation des dettes aux fournisseurs, plus la variation des autres éléments du Besoin en Fonds de Roulement.
<b>Autres éléments opérationnels</b>	Principalement la compensation d'éléments non monétaires inclus dans l'EBITDA ajusté, d'éléments non inclus dans l'EBITDA ajusté, mais inclus dans le flux net de trésorerie généré par l'activité et la variation des dettes fournisseurs liées aux immobilisations.
<b>Dettes nettes</b>	Emprunts et dettes assimilées moins disponibilités et quasi-disponibilités.
<b>Variation de la dette nette</b>	Variation du niveau de la dette nette.

## KPI opérationnels

### Convergence

<b>Base de clients convergents B2C</b>	Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTH, câble ou fixe-4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).
--	--

### Mobile

<b>Base clients mobile (hors MVNO)</b>	Nombre de clients détenteurs d'une carte SIM active, y compris (i) M2M et (ii) les entreprises et Internet partout (hors MVNO).
<b>Forfait</b>	Client avec lequel Orange a un accord contractuel formel dont les frais d'accès et les utilisations additionnelles des services voix et données sont facturés mensuellement.
<b>Prépayé</b>	Client qui a signé un contrat avec Orange et qui paie en avance toute utilisation voix ou données en achetant des recharges dans des points de vente par exemple.
<b>M2M (machine-to-machine)</b>	Échange d'informations entre des machines, établi entre un système de contrôle central (serveur) et tout type d'équipement, via un ou plusieurs réseaux de communication.
<b>Clients convergents B2C mobile</b>	Nombre de lignes mobiles des clients convergents B2C.
<b>Clients mobile seul</b>	Nombre de clients mobile (voir la définition de ce terme) à l'exclusion des clients convergents mobile (voir la définition de ce terme).
<b>Clients MVNO (Mobile Virtual Network Operator)</b>	Clients d'un opérateur de réseau mobile virtuel hébergés sur les réseaux d'Orange.

### Fixe

<b>Nombre de lignes (cuivre + FTTH)</b>	Nombre de lignes fixes exploitées par Orange.
<b>Clients convergents haut débit B2C</b>	Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTH, câble ou fixe-4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).
<b>Clients fixes haut débit</b>	Nombre de clients fixes haut débit à l'exclusion des clients convergents haut débit (voir la définition de ce terme).

## Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes : Orange Belgium S.A. (100 %), la société luxembourgeoise Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %), IRISnet S.C.R.L. (28,16 %), Smart Services Network S.A. (100 %), Walcom Business Solutions S.A. (100 %), A & S Partners S.A. (100 %), MWinz S.R.L. (50 %), Orange NetCo S.A. (100 %), WBCC S.A. (100 %) et BeTV S.A. (100 %).

## Arrondissement

En raison de l'arrondissement, les chiffres présentés peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux fournis et les pourcentages peuvent ne pas refléter précisément les chiffres absolus.

## 14. À propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications en Belgique et au Luxembourg, via sa filiale Orange Communications Luxembourg.

En tant qu'opérateur convergent, il fournit des services de télécommunications mobiles, d'Internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Son réseau mobile ultra-performant dispose des technologies 2G, 3G, 4G et 5G et fait l'objet d'investissements permanents.

Orange Belgium est une filiale du Groupe Orange, l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Orange Belgium est coté à la Bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour plus d'informations, sur le web et votre mobile : [corporate.orange.be](https://corporate.orange.be), [www.orange.be](https://www.orange.be) ou suivez nous sur X : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe).

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.*

### Contact presse

Sven Adams – [sven.adams@orange.com](mailto:sven.adams@orange.com) +32 (0)486 36 47 22  
[press@orange.be](mailto:press@orange.be)

### Relations investisseurs

Koen Van Mol - [koen.vanmol@orange.com](mailto:koen.vanmol@orange.com) +32 (0)495 55 14 99  
[ir@orange.be](mailto:ir@orange.be)